

Respectez nos espèces sensibles et nos zones protégées Déclaration d'engagement

En tant qu'accompagnateur en montagne, je souhaite que mes clients puissent découvrir la région sans compromettre les objectifs de protection de la nature et sans déranger la faune sauvage, ni mettre en péril son existence.

Je m'engage aux côtés du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut à

- o respecter les règles des zones légalement protégées ;
- o informer nos clients sur les zones et activités soumises à réglementation et les règles de comportement responsable ;
- o utiliser *la carte de sensibilité de la faune au dérangement* pour la préparation de mes activités en nature (selon la procédure prévue dans la charte).

Dans ce but je m'engage à

- o mettre un lien sur notre site internet vers la page de référence du site du Parc ;
- o transmettre au Parc les remarques et informations de mes clients utiles à l'accomplissement de ces objectifs.

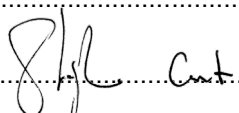
Nom et prénom : Stéphane Currat, Nature Aventures.....

Adresse : Rue de la Berra 22.....

NPA, localité : 1630 Bulle.....

Téléphone : 079 605 51 70.....

Courriel : stephane.currat@cath-fr.ch.....

Date, et signature : Bulle, le 8 août 2013..... 

La présente déclaration est valable deux ans, puis renouvelée automatiquement d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Le Parc mentionne les signataires de cet engagement sur son site internet et dans son programme annuel *Parc à la carte*.